

REPUBLIQUE TUNISIENNE  
MUNICIPALITE DE TUNIS



## AVIS DE CONSULTATION

La Municipalité de Tunis lance une consultation pour la fourniture et pose de faux plafond en plâtre pour le siège du nouveau arrondissement municipal El Hrairia à El Agba.

Les candidats intéressés peuvent prendre connaissance du dossier de la consultation et le retirer tous les jours ouvrables, pendant l'horaire administratif de 8h à 15h à la Sous Direction des Bâtiments Municipaux sis au 2 avenue Taha Hussein Monfleury - Tunis (anciens abattoirs).

Les offres doivent être placés dans une enveloppe cachetée.

Cette enveloppe doit porter l'indication «À ne pas ouvrir avis de consultation pour la fourniture et pose de faux plafond en plâtre pour le siège du nouveau arrondissement municipal El Hrairia à El Agba» et contiendra l'offre financière et le cahier des clauses de la consultation.

Les offres doivent parvenir par voie postale sous pli fermé et recommandé ou par rapide poste à la Municipalité de Tunis, Hôtel de Ville, La Kasbah –Cedex 1080 Tunis, ou **en mains propres contre récépissé au Bureau d'ordre Central au plus tard le 24 juin 2019.**

### **La date de la réception au bureau d'ordre central fait foi.**

Seuls seront ouverts les plis reçus au plus tard à la date limite de la réception des offres.

La validité des offres est de 60 jours à compter du lendemain de la date limite de la réception des offres.